

Passage en M 1

Par **Daisy**, le **11/02/2007** à **20:42**

Bonsoir,

je suis en L3 et viens d'obtenir mon semestre 1.

Est ce que pour passer, en M 1, il suffit d'obtenir la moyenne à l'année par compensation ?
où y a t'il d'autres modalités ?

merci

Par **mathou**, le **11/02/2007** à **23:27**

Il faut regarder le règlement des examens de la fac. Quand tu parles d'année par compensation, tu penses à la compensation des semestres ou des unités d'un semestre ?

Par **Daisy**, le **12/02/2007** à **08:06**

je parle de la compensation entre semestres.

j'ai déjà regardé le règlement de la fac mais je vais regarder à nouveau.

merci

Par **legione**, le **12/02/2007** à **19:33**

Ben c'est comme le passage de L1 à L2 ou de L2 à L3 !

Les semestres se compensent et tu dois avoir 10

PAR CONTRE, je pense que tu ne peux pas passer en M1 si tu n'as pas validé

COMPLETEMENT ta L3 = tu peux pas repasser des matières de L3 pendant que tu fais ton M1... mais là c'est à vérifier pour cette dernière info

Par **sanremo34**, le **13/02/2007** à **12:36**

[quote="legione":2835x37b] PAR CONTRE, je pense que tu ne peux pas passer en M1 si tu

n'as pas validé COMPLETEMENT ta L3 = tu peux pas repasser des matières de L3 pendant que tu fais ton M1... [quote:2835x37b]

:o :evil:

Encore heureux non !!  type unknown

Franchement, c'est avec ce genre de système aussi que les diplomes se dévaluent de plus en plus et il serait vraiment inadmissible de retrouver des gens en M1 qui n'ont meme pas

encore validé leur L1...  type unknown

Comme c'est le cas en L3 d'ailleurs j'en connais.

Pensez au jour où vous postulerez pour un boulot et bien celui qui a eu sa licence (ou un autre diplôme peu importe..) en 3 ans sans rattrapage pourrait très bien se faire passer devant par un autre qui l'aura eu en 5 ans en se tapant tous les rattrapages parce que'il aura plus de bagou ou une plus belle "gueule".

Et oui car l'employeur ne va pas vous demander vos relevés de notes mais un diplôme simplement !

Excusez l'expression mais c'est une réalité !!

Par **AZiz**, le **13/02/2007** à **14:02**

:roll:

il te faut 180 credits et puis basta  type unknown

Par **samia48**, le **13/02/2007** à **14:31**

Dans ma fac (cergy) on ne peut pas passer en M1 avec un semestre de retard comme c'était possible en L1, L2 et L3... Il faut avoir tout validé. Du coup je redouble ma L3 avec le 1er semestre validé et deux matières à repasser au 2ème semestre...

Par **Daisy**, le **13/02/2007** à **15:13**

oulala !!!

je sais bien !

c'est juste une question.

Pour l'instant, j'ai toujours tout eu en juin et je ne compte pas relâcher la pression !

Par **legione**, le **17/02/2007** à **11:39**

Oué mais tu ne pourras jamais passer en M1 si t'as pas validé ta L1 !!! Ce système ne marche que d'une année sur l'autre lol

C'est vrai que ça peut contribuer à la dévalorisation des diplômes par contre ! Mais bon, c'est la vie...

Par **frakhtal**, le **22/02/2007** à **12:03**

ça existe une fac avec sélection à entrée du M1 ?????

Par **sanremo34**, le **23/02/2007** à **12:17**

non pas vraiment, la sélection c'est en M2 et surtout à la sortie de la fac.
Par contre pour aller en M1, il faut bien sur avoir valide sa licence.

Ce qui revient à dire avec la réforme, l'intégralité des 6 semestres de licence.

Pas moyen d'aller en M1 avec un rattrapage d'un quelconque semestre de licence dans ses

bagages ! Image not found or type unknown

Par **frakhtal**, le **23/02/2007** à **19:23**

pourtant à toulouse l'obtention de la licence permet un accès de plein droit en M1 , et apparemment on peut être licencié en ayant validé que 3 semestres sur 6 ! puisque valider un semestre suffit à passer en année supérieure..

Par **legione**, le **24/02/2007** à **10:05**

[quote="frakhtal":3cpxfuq2]pourtant à toulouse l'obtention de la licence permet un accès de plein droit en M1 , et apparemment on peut être licencié en ayant validé que 3 semestres sur 6 ! puisque valider un semestre suffit à passer en année supérieure..[/quote:3cpxfuq2]

EXACT ! les semestres se compensent ! Mais quand tu valides une année avec 10 de moyenne générale, tu as tous tes crédits sur les 2 semestres (même si t'as 15 au 1er et 5 au deuxième).

Mais s'il te manque 1 semestre en fin de L3, tu peux passer en M1 en repassans des

matières de L3 la même année ou pas ?
Certains disent oui, d'autres non...

Par **sanremo34**, le **27/02/2007** à **08:47**

Et vous vous en pensez quoi ?!

C'est normal d'aller en M1 sans avoir validé sa licence ? (au sens strict j'entends)

Est ce normal tant au niveau de l'égalité des chances que de la justice universitaire ou de la bataille sur le marché de l'emploi qui nous attend tous ?!

Même si comme toujours c'est plutôt chacun sa M...
NON..

Et finalement, l'important est d'y arriver et non comment on y arrive, non ?!

Sauf que dans ce cas précis, il faut quand même des compétences et que sur le marché de l'emploi c'est celles là qui vont primer.
Enfin j'espère !!

Par **cirdess**, le **28/02/2007** à **11:26**

De toute façon, la sélection devrait bientôt se faire à l'entrée en M1 plutôt qu'en M2. Ce qui aurait le mérite de rendre plus cohérente la réforme LMD.

Autant dire qu'avec une licence obtenue au ras des paquerettes, ça va devenir dur, à moins de voir se développer les masters de moindre qualité.

Par **sanremo34**, le **01/03/2007** à **19:38**

Où plutôt ce qui se passe déjà, c'est à dire la dévaluation des diplômes.

Et oui avant avoir une licence et même un deug ça voulait quand même dire quelque chose. Maintenant, c'est comme le bac, juste une porte ouverte sur autre chose mais rarement sur une véritable carrière telle qu'on peut nous, juristes ou autre diplômé universitaire l'entendre !
:cry:

Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **01/03/2007** à **20:04**

heu le DEUG bof hein, il n'a jamais eu une grande valeur, la licence, elle, garde sa valeur antérieure (pas énorme hors concours je le concède). Le droit a toujours été caractérisé par le fait que les diplômes intermédiaires n'ont pas une grande valeur. La maîtrise t'ouvre déjà plus d'option (en fait tout hors concours administratif des échelons les plus bas).

Par **sanremo34**, le **02/03/2007** à **16:45**

en effet et si c'était et bien c'est encore bien pire !!

Je connais des gens qui ont une licence et qui bossent chez des huissiers, notaires etc comme assistante par exemple à plus de 2000 voire 2500€/mois.

Mais ça aujourd'hui faut plus y compter..

Par **cirdess**, le **07/03/2007** à **17:27**

Ca dépend, ça fait combien de temps qu'ils sont en poste? Ca compte encore l'ancienneté quand même.

(Désolé pour le doublon, je sais pas comment effacer, si un gentil administrateur voulait bien s'en charger...)

Par **Fabien35**, le **08/03/2007** à **16:22**

Bonjour,

Faut il avoir des mentions pour passer en M2?

Par exemple si j'ai eu une mention au premier semestre de L3 mais pas au deuxième?

Par **akhela**, le **08/03/2007** à **18:29**

Les M2 étant sur sélection c'est toujours mieux mais rarement indispensable (évidement pour les plus demandé c'est devenu un quasi impératif).

Par **Yann**, le **09/03/2007** à **07:45**

Ca dépend pas mal des M2. Je suis dans un M2 qui est bien réputé et pourtant mon dossier est loin d'être extraordinaire.

En général les M2 de droit privé sont plus difficiles d'accès. C'est une simple logique: loi de l'offre et de la demande.

Par **frakhtal**, le **09/03/2007** à **15:08**

salut Yann peux tu m'expliquer en quoi les masters de droit privés sont + selectifs ils offrent + de débouchés? merci

Par **Yann**, le **09/03/2007** à **15:17**

Il y a plus d'étudiants en droit privé qu'en droit public, du coup tout le monde en droit public peut se trouver un M2.

Le plus étonnant c'est qu'en y regardant bien, au niveau des débouchés le droit public est plus intéressant à mon avis: on manque de juristes en droit public. Exemple: dans mon master deux étudiants ont déjà été embauchés, et deux autres sont déjà parti en stage alors que le début des stages était prévu pour mi avril (stages avec perspective d'embauche pour les deux). Conclusion on est très attendus sur le marché du travail.

Par **sabine**, le **09/03/2007** à **15:18**

:?

Je pense que c'est tout simplement parce qu'ils sont plus demandés Image not found or type unknown

Par **frakhtal**, le **10/03/2007** à **10:57**

merci de ta réponse. et ils ont été embauchés ou ?! désolé je connais pas ton master et je ne sais pas ou ça mène. merci encore si tu peux m'aiguiller Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **10/03/2007** à **12:06**

Au conseil général et à la ville.

Par **fan**, le **11/03/2007** à **01:09**

Règlement de l'Université d'Auvergne :

Article 15. Passage dans le semestre et l'année suivante en Licence

Le passage du semestre 1 au semestre 2 est automatique.

Le passage du semestre 2 au semestre 3 est de droit si :

l'étudiant(e) a obtenu les 60 crédits qui correspondent aux semestres 1 et 2 de la première année ;

ou si l'étudiant(e) a obtenu 30 crédits qui correspondent au semestre 1 ou au semestre 2 de la première année de Licence. Dans ce cas, l'étudiant(e) au cours de sa deuxième année de Licence devra obtenir les 30 crédits du semestre manquant.

Le passage du semestre 3 au semestre 4 est automatique.

Le passage du semestre 4 au semestre 5 est de droit si :

l'étudiant(e) a obtenu les 120 crédits qui correspondent aux deux premières années de la Licence ;

ou si l'étudiant(e) a obtenu 60 crédits qui correspondent à la première année de Licence et 30 crédits qui correspondent au semestre 3 ou au semestre 4 de la deuxième année de Licence.

Dans ce cas, l'étudiant(e) au cours de sa troisième année de Licence devra obtenir les 30 crédits du semestre manquant.

ou si l'étudiant(e) a obtenu 60 crédits qui correspondent à la première année de Licence et dans la filière droit, 46 crédits des Unités Majeures qui correspondent au semestre 3 et au semestre 4 de la deuxième année de Licence droit. Dans ce cas, l'étudiant(e) devra, au cours de sa troisième année de Licence droit, obtenir les 14 crédits des Unités Complémentaires qui lui manquent.

Article 16.- Passage de la Licence en Master 1

Le passage en Master 1 est possible si l'étudiant(e) a acquis les 180 crédits de la Licence.

Par **sanremo34**, le **01/06/2007 à 13:32**

:lol: :lol:

Image not found or type unknown
Je suis trop contente de vous annoncer que j'ai validé ma licence avec mention AB (13,18 de moyenne générale) !

Donc ça yie c'est sur, je vais en M1 !!

Par contre je ne ferai pas l'iej en meme temps comme j'avais prévu initialement de le faire.

NON mes finances ne me le permettent pas donc la rentrée prochaine M1 droit privé et sciences criminelles et l'année d'après iej (pas de M2 probablement car il faudra que je trouve

un travail à la place Image not found or type unknown

Mais en tout cas pour l'instant l'heure est à la fete et je vous souhaite à tous de ressentir la meme joie que moi.

:)

Et bon courage à ceux qui sont encore dans l'attente, voire en exam !! Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **01/06/2007** à **19:31**

:)

Félicitations Sanremo et bon courage pour ton M1! Image not found or type unknown

Par **candix**, le **01/06/2007** à **19:52**

:))

Félicitations Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **01/06/2007** à **20:57**

Bravo bien joué!!!

[img:b6q3hv9s]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Respect/0027.gif[/img:b6q3hv9s]

Par **sanremo34**, le **02/06/2007** à **17:10**

:))

De tout coeur, merci à tous ! Image not found or type unknown